

Conseil départemental de la Somme

Profil de poste

Intitulé du poste : Chef(fe) du service qualité et suivi des établissements

Statut : Filière administrative – Catégorie A- Cadre d'emplois des attachés territoriaux

Mission principale :

Sous l'autorité du responsable du pôle établissements de la Direction de l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées, le ou la chef(fe) du service qualité et suivi des établissements a la charge de l'organisation, la coordination et la réalisation des missions du service de suivi, d'évaluation et d'inspection des établissements et de services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) accompagnant et/ou accueillant des personnes âgées ou en situation de handicap. Il ou elle participe ainsi en appui du responsable de pôle au pilotage et à la mise en œuvre de la politique définie par l'Assemblée départementale en matière d'ESSMS. Il ou elle s'attachera ainsi à veiller à la modernisation, l'adaptation et à la qualité de la prise en charge des établissements et services. Il ou elle assure des missions de suivi et de contrôle mais aussi de conseil et d'accompagnement auprès des ESSMS. Il ou elle anime, coordonne et pilote l'équipe du service suivi, évaluation et inspection. Il ou elle participe aux réflexions sur l'évolution des pratiques professionnelles et des procédures, en lien avec le responsable de pôle.

Localisation du poste : Direction de l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées – Pôle établissements – Centre administratif départemental – Boulevard du Port, 80000 AMIENS

Groupe de fonctions IFSE : 2A5h

Missions et activités :

Pilotage et mise en œuvre de la politique départementale en matière d'ESSMS sur le volet qualité

- Veiller et garantir la qualité de la prise en charge et la sécurité des résidents en établissement ou suivis par un service
- Accompagner et conseiller les établissements et services sur le volet qualité
- Assurer le pilotage du suivi de la qualité des établissements
- Planifier et assurer le contrôle voire l'inspection des établissements et services et veiller à la mise en œuvre effective des injonctions et/ou recommandations préconisées
- Garantir le traitement et l'analyse des évaluations internes et externes des ESSMS et des autorisations de fonctionnement qui en découlent
- Assurer le pilotage du suivi des plaintes et des signalements des ESSMS
- Contribuer sur le volet établissements à l'élaboration et à la mise en œuvre du schéma de l'autonomie
- Participer à l'étude des demandes de création, transformation et d'extension émanant des ESSMS
- Participer aux procédures d'appel à projets : cahier des charges, instruction, suivi
- Participer sur le volet qualitatif au développement de la contractualisation avec les organismes gestionnaires à travers la négociation de contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM)

Participation aux réflexions sur l'évolution des pratiques professionnelles et des procédures

- S'inscrire dans une démarche de réflexion collective visant à adapter les pratiques professionnelles aux évolutions du domaine de compétence et être force de proposition
- Participer à l'évaluation des procédures et à leur optimisation

Développement et expertise

- Assurer un rôle d'expert et d'aide à la décision auprès du responsable de pôle
- Assurer un rôle d'alerte
- Exercer un rôle de conseil technique et de supervision auprès du service suivi évaluation et inspection
- Garantir la sécurité juridique des décisions et actes du service
- Élaborer et mettre en place des outils d'aide à la décision et/ou facilitant le suivi et le contrôle des établissements et services
- Représenter l'autorité territoriale auprès des instances administratives dans son domaine de compétence
- Se tenir informé de l'évolution sociale, réglementaire et législative et de l'actualité liée aux établissements et services sociaux et médico-sociaux
- S'inscrire dans une démarche de benchmarking

Management du service suivi, évaluation et inspection

- Animer et manager l'équipe du service
- Organiser et garantir la circulation de l'information au sein du service
- Anticiper, planifier et coordonner l'activité du service
- Garantir et organiser la continuité du service
- Piloter et animer des réunions de service
- Suivre et évaluer l'activité du service
- Garantir le respect des délais réglementaires et la réactivité des réponses apportées aux partenaires

Gestion des ressources humaines

- Procéder à l'évaluation annuelle des membres de l'équipe du service, proposer les avancements de grade et promotions en garantissant la cohérence interne à la direction et avec les politiques de ressources humaines de la collectivité
- Définir les besoins de recrutements en lien avec le responsable de pôle
- Anticiper et réguler les situations difficiles et de conflits
- Analyser en lien avec le responsable de pôle les besoins d'évolution des compétences et participer à l'élaboration du plan de formation
- Informer en interne et contrôler l'application des consignes d'hygiène, de santé et de sécurité et du règlement intérieur

Participation à l'équipe d'encadrement

- Rendre compte de façon régulière de son activité auprès du responsable de pôle
- S'inscrire dans la dynamique de l'équipe de direction et participer aux réunions de l'encadrement de la direction
- Participer à la réflexion collective menée au sein de la direction sur les problématiques institutionnelles et organisationnelles
- Contribuer en lien avec le responsable de pôle à la rédaction du rapport d'activité de la direction
- Contribuer à la préparation du budget départemental pour les lignes relevant du pôle établissements

Environnement du poste :

Situation relationnelle du poste :

Relations hiérarchiques : le ou la Chef(fe) du service qualité et suivi des établissements est placé(e) sous l'autorité du responsable du pôle établissements qui fixe ses objectifs et procède à son évaluation. Il définit, en concertation avec lui ou elle, son plan de formation. Il ou elle lui rend compte de façon régulière de son activité et des problématiques rencontrées.

Relations fonctionnelles :

Internes :

- avec les membres de l'équipe du pôle établissements
- avec les services de la direction de l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées
- avec les services des autres directions du département

Externes :

- avec les directeurs des établissements et services
- avec les directeurs et les présidents d'association ou de conseil d'administration
- avec les institutions partenaires (ARS...)

Compétences requises :

- Expérience significative sur un poste similaire souhaitée
- Permis B

Connaissances :

- connaissance approfondie de la législation en matière d'aide sociale
- connaissance approfondie de la législation et des conditions de prise en charge d'accueil et d'hébergement des personnes âgées et des personnes handicapées
- connaissances approfondies du fonctionnement de l'administration départementale
- maîtrise des méthodes d'animation et de management d'équipe
- maîtrise de l'outil informatique : logiciel de tarification et Libre Office

Aptitudes professionnelles :

- Capacité d'analyse et de synthèse
- Capacité d'organisation et de planification
- Capacité à être force de proposition et d'aide à la décision
- Adaptabilité
- Aptitude au suivi et au contrôle
- Aptitude à l'animation d'équipe
- Capacité à rendre compte
- Capacité à travailler en transversalité
- Capacités rédactionnelles
- Capacité à faire face à la pression

Comportements professionnels – motivations :

- Sens de la qualité du travail
- Rigueur et méthode
- Discrétion professionnelle
- Prise de recul
- Impartialité
- Fiabilité
- Autonomie
- Excellent relationnel
- Réactivité
- Sens du travail en équipe
- Dynamisme

Les candidatures (CV et lettre de motivation) doivent être transmises via le formulaire de candidature en ligne avant le 22 juin 2026.